

que valent vos trésors ?

Un cheval de feu pour le Nouvel An chinois

Jacky, l'un de nos fidèles lecteurs, soumet un guéridon à notre expertise. L'occasion pour Philippe Rouillac, de nous en dire plus.



Le commissaire-priseur Philippe Rouillac. (Photo NR)

Cette semaine, les habitants de l'Empire du Milieu célèbrent le Nouvel An du calendrier lunisolaire avec une nouvelle année placée sous le signe du cheval de feu. Cette fête est également célébrée dans de nombreux pays influencés par la culture chinoise, tels que le Japon, la Corée ou encore la Mongolie. Elle l'est aussi par les différentes diasporas asiatiques à travers le monde. Septième signe du zodiaque

chinois, le cheval est un symbole de dynamisme, d'énergie, de loyauté et de prospérité. Il est ici associé au feu, l'un des cinq éléments traditionnels de la cosmogonie chinoise, lui aussi lié au dynamisme et à la croissance. Toutefois, les années du cheval de feu, (appelées Bing Wu) sont aussi perçues comme des périodes de troubles, comme en 1966, marquée par la Révolution culturelle en Chine, de la catastrophe d'Aberfan ou encore des raids américains sur Hanoï durant la guerre du Vietnam. Les superstitions ont également entraîné une hausse des avortements, surtout des filles, ainsi que des déclarations frauduleuses des dates de naissance, en raison d'une « malédiction astrologique » qui les destinerait à détruire leurs maris.

Un symbole important de la culture chinoise

La place du cheval dans le zodiaque chinois traduit ainsi son importance dans la culture chinoise. Arrivé sous l'influence du bouddhisme indien, que le considère comme le dernier avatar du Bouddha, le cheval s'impose très tôt dans la société chinoise comme animal utilitaire destiné à aider à l'agriculture et au transport, mais aussi comme symbole de prestige pour l'aristocratie et en particulier militaire. Ainsi, les sculptures en terre cuite de l'armée du Premier Empe-



Une production moderne réalisée dans résine destinée à imiter l'ivoire. (Photo Rouillac)

reur, représentant des cavaliers, figurent des officiers supérieurs et des nobles. Le cheval est aussi associé au divertissement, notamment à l'époque Tang, où l'on retrouve de nombreuses œuvres en céramique glaçurée représentant des joueurs de polo. Les nobles se déplaçaient dans des chariots tirés par des chevaux dont le raffinement leur permettait d'exprimer leur statut. La scène figurant sur le guéridon de notre lecteur reprend ce thème : un couple de nobles guidé par un cocher et escorté par un garde dans un jardin. Elle reprend ici un vocabulaire fantasmé de l'art et de la vie chinoise. Le choix de la matiè-

re pourrait rappeler l'ivoire, l'un des matériaux de prédilection pour la production d'objets précieux en Asie. Le pied, avec ses tigres, ses éléphants et ses cariatides, est plutôt inspiré de productions indiennes mêlées à des dragons chinois. La marque est sans doute la signature de l'atelier, mais nous n'avons pas pu l'identifier. Concernant votre table, celle-ci semble être une production moderne réalisée dans résine destinée à imiter l'ivoire. Il serait possible de l'estimer autour de 20 à 40 euros. De quoi vous offrir un repas dans un restaurant chinois pour célébrer le passage à la nouvelle année.

justice

Les décisions du tribunal de commerce

Lors de son audience du vendredi 20 février, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes :
Liquidations judiciaires (1).
Sebresto (bar hôtel-restaurant) à Binas.
Société AKS (travaux de ravèlement) à Romorantin.
Société Erba (construction, entretien, réparation de bâtiments) à Vendôme.
LCH Devred (commerce habillement) à Romorantin.
ACTAMOT (commerce de gros interentreprises) à Montoire-sur-le-Loir.
Redressements judiciaires (2).
Société Robert Dominique (lavage de vitres à domicile) à Blois.
Fenesty Express (transport, déménagement) à Blois.
Société AEY (rénovation habitat) à Salbris.
SARL Bozo (travaux forestiers) à Blois.
Procédure de sauvegarde (3).
Menuiserie Girard à Salbris.
Conversion en liquidation.
Lighties (conditionnement de denrées alimentaires) à Onzain. L'entité disparaît, l'entreprise, elle, a été rachetée.

(1) Liquidation judiciaire : procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiements et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible.

(2) Redressement judiciaire : pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.

(3) Procédure de sauvegarde : réservée aux entreprises qui ne sont pas en état de cessation de paiements mais qui rencontrent des difficultés qu'elles ne peuvent surmonter et qui sont de nature à les conduire à la cessation de paiements.

en bref

FORMATION

Débiter sa généalogie

Le Cercle généalogique de Loir-et-Cher organise une formation sur « débiter sa généalogie, méthodologie et outils, recherches avancées, utilisation d'un logiciel » du mardi 3 mars au jeudi 9 avril.

Les mardis et jeudis de 17h30 à 19h, au bâtiment K de la cité administrative, 34, avenue Maunoury à Blois. Inscription et renseignements: cglc41@orange.fr ou 02.54.56.07.11.

suivez-nous

La NR de Loir-et-Cher sur les réseaux sociaux

Sur Facebook: La Nouvelle République Loir-et-Cher, sur X (ex-Twitter): @NRBlois et @NRfaitsdivers41 et sur Instagram: @lanr41

distinction

Quarante-cinq bénévoles engagés

La salle des fêtes de Sassay a accueilli la 72^e assemblée générale du Comité départemental des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, en présence d'environ 170 personnes. Le président Alain Cocu a ouvert la séance, entouré de nombreuses personnalités, dont le maire de Sassay, Jean-Pierre Charles-Guimpied, le sénateur Bernard Pillefer, le président de la communauté de communes du Val de Cher Controis Jacques Paoletti, Pascal Bioulac (vice-président du conseil départemental), ainsi que des représentants de la préfecture et du comité régional des médaillés. La secrétaire générale Hélène



Les 45 médaillés posent avec leur décoration. (Photo NR)

Boisgard a présenté le bilan de l'année 2025. Elle a rappelé que le comité a pour missions principales la reconnaissance de l'engagement bénévole, la re-

mise annuelle de médailles de bronze, et la mise à l'honneur des bénévoles lors de la Journée mondiale du bénévolat. En 2025, le comité comptait 157

membres, avec près de 2.200 médaillés recensés en Loir-et-Cher depuis sa création. Le rapport du trésorier, Daniel Bualé, a indiqué un léger déficit de 1.776 €, principalement dû à la diminution des adhésions et aux coûts des campagnes de rappel. Malgré cela, le comité continue à fonctionner normalement. Lors de la cérémonie, environ 45 médaillés ont été honorés pour leur engagement associatif ou sportif. Quatre distinctions fédérales (3 en argent et 1 en bronze) ont également été remises à des membres pour leur service. Enfin, un trophée du jeune bénévole a été attribué à une jeune association créée par des jeunes.